



Conseil municipal du 29 avril 2014

Compte-rendu

Le vingt-neuf avril deux mil quatorze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 24 avril, s'est réuni, à la mairie – salle du restaurant scolaire - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET.

Membres :		Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD et Marie-Christine CALLSEN, Adjoint ; Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile TALON, Yanisse DENAT, Cécile BURDIN, Elodie BERRAUD, Maryline PERRIN, Flavien FEUGERE et Delphine LINOIS, conseillers municipaux.
- en exercice :	19	
- présents :	16	
- votants :	19	
Quorum :	10	

Absents et/ou représentés : Bruno GALICHON, représenté par Sandrine GALICHON, Karine ALMERAS, représentée par Fernand DARGAUD et Stéphanie MICHEL, représentée par Marie-Christine CALLSEN.

Secrétaire : Daniel BOUILLON- **Secrétaire auxiliaire** : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal du 8 avril 2014 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 8 avril.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes rendus des dernières réunions qui se sont tenues (Communication du jeudi 3 avril, Bureau municipal du lundi 14 avril, Vie sociale et associative du mardi 15 avril).

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Le conseil municipal prend connaissance des décisions du maire prises depuis sa dernière réunion. Elles concernent la décision de non préemption d'une propriété bâtie, route du Chevrenay, et d'une propriété non bâtie, La Croix de la Tombe.

Composition des comités consultatifs

Le conseil municipal désigne membres des comités consultatifs :

- **Communication** : Sandrine GALICHON, Bruno GALICHON, Cécile TALON, Yanisse DENAT, Cécile BURDIN et Delphine LINOIS, élus ; Christiane LOMBARD, Nelly PONTET et Isabelle QUENNESSON, membres extérieurs.

- **Garderie et restaurant scolaires** : Jean-Victor THEVENET, Sandrine GALICHON, Cécile BURDIN, Elodie BERRAUD et Delphine LINOIS, élus membres de la commission des affaires scolaires ; Virginie VERMOREL, Patricia DARGAUD, Évelyne MONTADRE, Sabrina FAYOLLE, Corinne PUZENAT, Éliane PERRET, Khadija MAHLA et Marina DEVEAUX, agents, ou leurs remplaçants ; Séverine DEVERCHERE et Françoise ARNON, directrices d'écoles ou leur représentant ; Florence DAMATO, Agnès RENAUD, représentants des parents de l'école publique ; Mélanie SILVESTRE et Nelly PONTET, représentants des parents de l'école privée.

Désignation d'un correspondant défense

Aucun conseiller municipal ne souhaite assurer cette mission.

Désignation des membres de la commission communale des impôts directs

Le conseil municipal dresse une liste des contribuables pour constituer la nouvelle commission communale des impôts directs :

Habitants :

- titulaires : Christiane LOMBARD, Gérard LAMARTINE, Sylvie VERCHERE, Marie-Christine CALLSEN, Michel MATTRAY, Michel GUINET, Christian RAVENEAU et Joël CORNELOUP
- suppléants : Alain GALICHON, Fernand DARGAUD, Lucien MONTADRE, Bernard AUROY, Daniel BOUILLON, Alain GARDET, Alain DEVEAUX et Jean-Claude PERRET.

Commerçants, artisans, agriculteurs :

- titulaires : Pierre BOURRELIÈRE et Christophe PEGON
- suppléants : Christophe MENIS et Daniel CHAVANY.

Hors commune :

- titulaires : Jean FAYOLLE et Daniel MORIN
- suppléants : Henri LAPALUS et Marc GONDARD.

Le directeur départemental des finances publiques de la Loire désignera six titulaires et six suppléants.

Constitution des commissions thématiques de Charlieu-Belmont Communauté

Le conseil municipal propose des conseillers municipaux pour représenter la commune au sein des commissions thématiques communautaires suivantes :

- Développement économique et très haut débit : Bruno GALICHON.
- Tourisme, culture et communication : Cécile TALON
- Aménagement du territoire : urbanisme et habitat : Fabrice CHENAUD
- Déchets ménagers : Laurent PEGON. Cette commission est la seule où chaque commune membre sera représentée.

Budget principal : approbation du compte de gestion 2013

Le conseil municipal prend connaissance du compte de gestion 2013 du budget principal dressé par le comptable et présenté par Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie. Il l'approuve à l'unanimité des votants.

Service Assainissement :

- approbation du compte de gestion 2013

Le conseil municipal prend connaissance du compte de gestion 2013 du service Assainissement dressé par le comptable et présenté par Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie. Il l'approuve à l'unanimité des votants.

Service Assainissement :

- approbation du compte administratif 2013

Le conseil municipal prend connaissance du compte administratif (CA) 2013 dressé par le maire et présenté par Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie. Il l'approuve à l'unanimité des votants, sous la présidence de Fabrice CHENAUD, adjoint délégué à l'assainissement. Ce compte, conforme au compte de gestion, fait apparaître un excédent global de clôture de 39 426,44 € après intégration des restes à réaliser en dépenses de 4 909,25 €.

**Service Assainissement :
- vote du budget primitif 2014**

Le conseil municipal vote le BP 2014 du service Assainissement préparé et présenté par Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie, Daniel DURAND et Fabrice CHENAUD, adjoints. Il s'équilibre en recettes et en dépenses des deux sections (fonctionnement : 72 527 € - investissement : 85 529 €).

Versement d'une gratification à un étudiant stagiaire au secrétariat de mairie du 14 avril au 20 juin

Le conseil municipal décide de verser une gratification de 436 €^{net} par mois à Julien VERNAY, étudiant stagiaire au secrétariat de mairie du 14 avril au 20 juin. Ce jeune s'implique pleinement dans les missions qui lui sont confiées.

Demande de subvention présentée par l'EHPAD pour l'équipement d'un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA)

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, d'allouer la somme de 8 000 € à l'EHPAD pour équiper son PASA en cours de création. Cette somme sera prélevée sur le legs de Mme Renée BERTHIER et le pôle sera dénommé Espace Renée BERTHIER.

Frais de transport aller-retour des agents appelés à se présenter aux épreuves d'admissibilité ou d'admission d'un concours ou d'un examen professionnel : prise en charge par la commune

Le conseil municipal décide de prendre en charge les frais de transport des agents appelés à participer aux épreuves d'admission et d'admissibilité à un concours professionnel la même année. Il rembourse un aller-retour en train depuis la gare de ROANNE.

Carillon : mise à disposition de diverses salles à l'école de musique du Pays de CHARLIEU BELMONT pendant les travaux de rénovation de ses locaux à CHARLIEU - approbation de la convention

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition DE salles de Carillon à l'école de musique du Pays de Charlieu Belmont pour un an à partir du mois d'avril.

Carillon : location de la salle des fêtes : demande d'application d'un tarif préférentiel présentée par la MJC de CHARLIEU pour un spectacle essentiellement destiné aux personnes âgées hébergées en établissements

Le conseil municipal décide de mettre la salle des fêtes à disposition de la MJC de CHARLIEU au tarif applicable aux associations locales soit 214 € la journée, ménage compris.

Mise à jour du plan de distribution de comprimés d'iode

Le conseil municipal prend connaissance de ce plan établi en 2003 de façon à le mettre à jour.

Mise à jour du plan communal de sauvegarde

Le conseil municipal prend connaissance de ce plan établi en 2011 de façon à la mettre à jour. Chacun doit réfléchir aux missions qu'il souhaite assurer en cas d'accident.

Débroussaillage des parcelles de terrain de l'indivision DEVIGNOT le long de la RD 4

Le conseil municipal décide d'engager la procédure légale pour faire débroussailler ces parcelles de terrain si l'indivision n'a pas fait le nécessaire, comme demandé, avant le 15 mai. Leur mauvais état nuit à l'image de la sortie de ST NIZIER et de l'entrée de CHARLIEU sur la RD 4.

Communication : modification du rythme de parution du journal municipal Le Carillonneur

Sur proposition du comité consultatif Communication, le conseil municipal décide de publier le journal municipal le Carillonneur trois fois dans l'année, le 15 mars, le 1er octobre et fin décembre.

Questions diverses

- **Annonces de manifestations en bordure de route**

Le conseil municipal décide de ne plus autoriser la pose de pancartes en bordure de routes sur tout le territoire de la commune. Sa décision concerne les manifestations ayant lieu après le 31 juillet.

- **Pot de départ en retraite de Bernard DUCRAY, adjoint technique**

Le conseil municipal modifie la date de cette réception. Il la fixe au mardi 27 au lieu du vendredi 23 mai (heure inchangée : 19 h).

- **Formation des élus**

Le conseil municipal prend connaissance des formations proposées en 2014-2015 par la Fédération des maires de la Loire.

- **Prochaine réunion du conseil municipal**

Elle est fixée au mercredi 14 mai à 20 heures. David BORGABELLO, architecte urbaniste chargé de la révision du plan local d'urbanisme, présentera le dossier à l'ensemble des élus.

- **Avenir des toilettes publiques situées place de l'Eglise (garage matériel voirie)**

Ces toilettes sont actuellement fermées pour réparation de l'alimentation en eau. Le conseil municipal décide de les laisser fermées une année pour voir si elles font défaut. Les nouvelles toilettes, installées vers le terrain multisports derrière la mairie, sont fonctionnelles.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 23 h 15.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 30 avril 2014.

Le secrétaire de séance,
Daniel BOUILLON



Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

